

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 271 rapportant une mesure d'expulsion du Territoire de la Côte Française des Somalis.

n° 271

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
5 mars 1953

Numéro JO
n° 5 du 01/04/1953

Date du numéro
1 avril 1953

VISAS

Le Gouverneur de la France d'Outre-Mer, N. SADOUL, Gouverneur de la Côte Française des Somalis, Chevalier de la Légion d'honneur.

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable au Territoire par décret du 18 juin 1884

Vu le décret du 2 février 1935 fixant les conditions à admission et de séjour des Français et des Etrangers en Côte Française des Somalis, promulgué par arrêté du 9 avril 1935, et les textes qui l'ont modifié : Vu l'arrêté n° 1075 du 16 novembre 1951 portant expulsions du Territoire de la Côte Française des Somalis

Vu la lettre n° 217/D du 28 janvier 1953 du Directeur du S.M.B.,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— L'arrêté n° 1075 du 16 novembre 1951, portant expulsions du Territoire de la Côte Française des Somalis, est rapporté en ce qui concerne Yassin Ali, Somali Toumal Rer Isman, né vers 1931 à Berbera (Somaliland), fils d'Ali Farah et de Neima Warsame.

Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, communiqué et publié partout où besoin sera.

Le Gouverneur. N. SADOUL.